

Lire la newsletter dans le navigateur web



Newsletter août 2023



ÉDITORIAL

10'000 déclarations CIRNET

Chers lecteurs, chères lectrices

Nous avons récemment enregistré la 10'000e déclaration dans la banque de données CIRNET. Grâce à cette banque de données, la fondation Sécurité des patients Suisse gère un ensemble unique de cas CIRS qui ont été jugés particulièrement pertinents dans toute la Suisse par des experts spécialisés dans les établissements locaux et qui ont donc été transmis au réseau. Nous utilisons les descriptions de cas reçues non seulement pour la création des Quick-Alerts, mais aussi activement comme ressource pour des projets, des congrès et des recommandations professionnelles. La banque de données constitue ainsi une source d'information indispensable pour le travail de Sécurité des patients Suisse.

Mais ce chiffre impressionnant signifie aussi que les institutions membres nous ont fait confiance 10'000 fois pour le traitement sérieux des informations transmises et pour le traitement ultérieur des messages les plus importants par CIRNET. Nous sommes conscients de la responsabilité qui en découle et vous remercions de votre confiance !

Le réseau national de déclaration des événements indésirables, géré par la fondation Sécurité des patients Suisse, compte aujourd'hui plus de 100 établissements de santé et de soins. Depuis sa création, CIRNET n'a cessé de se développer et est ouvert à tous les secteurs de soins. L'approche transversale permet d'assurer de plus en plus le transfert d'informations entre les différents secteurs et joue par conséquent un rôle important au niveau national dans la transmission des connaissances acquises dans les systèmes respectifs de déclaration des erreurs.

Meilleures salutations
Carmen Kerker

CIRS AMBULATOIRE

Accès à CIRNET pour les fournisseurs de prestations ambulatoires

Lors de la procédure d'admission pour la facturation selon l'AOS, les fournisseurs de prestations ambulatoires doivent, conformément à l'art. 58g de l'OAMal, être affiliés à un réseau national de déclaration des événements indésirables.

Les fournisseurs de prestations ambulatoires peuvent le garantir en utilisant leurs propres systèmes de déclaration des erreurs ou en accédant au réseau national CIRNET par le biais des associations professionnelles participantes. Sécurité des patients Suisse soutient la solution « [CIRS ambulatoire](#) » en collaboration avec différentes associations professionnelles.

Accès désormais possible pour les prestataires individuels

Pour les nouveaux prestataires et les prestataires individuels, il est important, dans le cadre du choix de leur logiciel CIRS, de choisir un système qui dispose d'une interface avec le réseau national CIRNET. De nombreux fournisseurs de prestations ambulatoires collaborent déjà au réseau CIRNET et environ dix pour cent des cas déclarés proviennent du secteur ambulatoire.

En Suisse, il existe différents fournisseurs de tels accès avec les interfaces correspondantes. Sécurité des patients Suisse collabore avec la solution « [H-CIRS Starter](#) », qui permet d'accéder à la plateforme CIRNET via un login de manière simple et avantageuse.

Si vous avez des questions à ce sujet, Helmut Paula, responsable de CIRNET, se tient volontiers à votre disposition : paula@patientensicherheit.ch



SMARTER MEDICINE

Sécurité des patients Suisse devient partenaire de smarter medicine

La fondation Sécurité des patients Suisse et l'association à but non lucratif « smarter medicine » associent à l'avenir leurs efforts pour une prise en charge optimale des patient·e·s. Par son travail, la FSP poursuit l'objectif d'améliorer systématiquement la sécurité des patient·e·s dans le système de santé suisse. Prévenir la surmédicalisation et les soins inappropriés en est un aspect. L'initiative « smarter medicine » s'est également engagée à atteindre cet objectif. Pour le bien des patient·e·s et selon la devise « Moins, c'est parfois plus », l'association plaide en faveur d'une utilisation efficace des ressources limitées dans le secteur de la santé.

« Ensemble, Sécurité des patients Suisse et smarter medicine auront une voix plus forte et pourront attirer l'attention des professionnel·le·s de la santé sur les mesures à prendre pour prévenir la surmédicalisation et les soins inappropriés », déclare la directrice Annemarie Fridrich. « Nous nous réjouissons de cette collaboration partenariale pour le bien-être des patient·e·s ! » Pour en savoir plus de l'initiative « smarter medicine », fondée en Suisse en 2014, visitez la [site web](#).

LA SEMAINE D'ACTION POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

La semaine d'action 2023 approche !

La semaine d'action pour la sécurité des patient·e·s aura lieu la semaine du 11 au 17 septembre 2023. Le slogan de cette année est « Plus de sécurité. Pour les patient·e·s. Avec les patient·e·s ». La participation des patient·e·s et de leurs proches aux soins de santé et la promotion active d'une collaboration partenariale entre les patient·e·s et les professionnel·le·s de la santé ont une influence importante sur la qualité du traitement. Cela renforce à son tour la sécurité des patient·e·s dans leur ensemble !

L'approfondissement de la collaboration entre les professionnel·le·s de la santé et les patient·e·s commence par l'établissement d'une relation, qui a lieu dans le cadre de la prise en charge médicale ou des soins et qui doit être davantage prise en compte à l'avenir. Pour ce faire, l'équipe soignante peut par exemple demander aux patient·e·s ce qui est important pour eux ou pour elles. Parfois, les proches peuvent également donner des indications

importantes sur ce qui est important pour la personne concernée dans le cadre d'un traitement ou d'un séjour à l'hôpital ou dans un établissement de soins.

Témoignages

« Se sentir reconnu en tant que personne et pas seulement en tant que malade. »

« La campagne ne représente pas une charge de travail supplémentaire, la discussion s'engage pendant les soins et la présence en chambre du personnel soignant. »

« Ils étaient contents qu'on prenne le temps de leur poser la question, de les écouter. Pouvoir confier à quelqu'un ce qu'ils avaient sur le cœur les a en quelque sorte soulagés. »

« Le débriefing en équipe a permis de mettre en évidence des éléments importants pour les patients auxquels nous n'aurions pas forcément pensé. »

Qu'est-ce qui est important pour vous ?

Journée mondiale – 17 septembre
Sécurité des patients
Semaine d'action Suisse

Contact
Pour plus d'informations sur cette initiative, rendez-vous sur www.fhv.ch/IPV
#IPVFHV

**Demander ce qui est important.
Écouter ce qui est important.
Considérer ce qui est important.**

Dépliant "Qu'est-ce qui est important pour vous ?" pour les professionnel·le·s de la santé

Boîte à outils et webinaire

La semaine d'action de cette année fournit des informations et des aides pour impliquer les patient·e·s et leurs proches. Une [boîte à outils](#) contenant différents matériaux est à disposition.

En outre, un webinaire avec le Dr Anthony Staines aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 à 14 heures. Il mène depuis cinq ans en Suisse romande la campagne « Qu'est-ce qui est important pour vous ? ». Il fera part de ses expériences et donnera des conseils pour la mise en œuvre. Inscrivez-vous dès maintenant à ce [webinaire](#).

Journée mondiale de la sécurité des patient·e·s le 17 septembre

Pendant la semaine d'action pour la sécurité des patient·e·s, divers bâtiments seront à nouveau illuminés en orange, la couleur de la sécurité des patient·e·s. La semaine d'action culminera avec la Journée mondiale de la sécurité des patient·e·s, le 17 septembre. L'OMS appelle le monde entier à renforcer la voix des patient·e·s dans le cadre de cette journée. Il s'agit également de reconnaître le rôle crucial que jouent les patient·e·s, leurs proches et les équipes soignantes dans la sécurité des soins de santé.

Pour y parvenir, il faut créer des plates-formes pour les patient·e·s et leurs proches afin qu'ils puissent faire entendre leur voix, leurs attentes, leurs préoccupations et leurs espoirs. Dans cette optique, Sécurité des patients Suisse et l'Organisation suisse des patients OSP lanceront dans les prochains jours la nouvelle plateforme pour annoncer des incidents par les patient·e·s et leurs proches.

Profitez dès maintenant de l'occasion pour planifier vos activités pour la Semaine d'action pour la sécurité des patient·e·s 2023 et inscrivez-vous dès aujourd'hui.

Inscrivez-vous maintenant

JOURNÉE LATINE
DE L'EXCELLENCE EN SANTÉ
EN COLLABORATION AVEC SÉCURITÉ
DES PATIENTS SUISSE
SOINS INTÉGRÉS

ÉVÈNEMENT

Journée Latine de l'Excellence en Santé

La fondation Sécurité des patients Suisse est à nouveau coorganisatrice de la [Journée Latine de l'Excellence en Santé](#), qui aura lieu les 11 et 12 septembre 2023 à Estavayer-le-Lac sur le thème des « soins intégrés ». Des présentations intéressantes d'intervenant·e·s suisses et étrangers, une table ronde, différents ateliers sur le thème ainsi qu'un événement de réseautage le soir du 11 septembre vous attendent.

[Programme](#)

[Informations](#)

[Inscription](#)



ÉVÈNEMENT

Incident Talk

Le jeudi 26 octobre 2023, l'équipe de gestion du CIRNET de la fondation Sécurité des patients Suisse organisera pour la troisième fois un Incident Talk. Il s'agit d'une discussion de cas interactive en ligne de déclarations CIRNET.

Le thème de cette fois est :

Implication des patient·e·s et leurs proches dans la prévention des erreurs

Tous les professionnel·le·s de la santé intéressé·e·s peuvent participer gratuitement à l'Incident Talk. La discussion de cas se déroule en allemand.

Inscription

FORMATION CONTINUE

Nouveau programme CAS Medication Safety

L'Université de Berne lancera en octobre 2023, en étroite collaboration avec la faculté de médecine de l'Hôpital de l'Île de Berne, le programme CAS Medication Safety (en anglais) d'une durée de deux ans. La fondation Sécurité des patients Suisse contribuera également au contenu du programme de cours. Le délai d'inscription est fixé à fin août. Vous trouverez de plus amples informations [ici](#).

ACTUEL

Nouvelle loi sur la protection des données LPD

Vous en avez probablement déjà entendu parler : le 1er septembre 2023, la nouvelle loi sur la protection des données (LPD) entrera en vigueur en Suisse. Dans le cadre de ce changement de loi, nous avons adapté notre déclaration de protection des données.

La nouvelle loi sur la protection des données renforce la protection des données à caractère personnel. Vous en profitez automatiquement, sans rien faire. En continuant à utiliser la newsletter de Sécurité des patients Suisse, notre site web ainsi que les services qui y sont liés, nous considérons que vous acceptez la déclaration de protection des données. Vous pouvez consulter la nouvelle déclaration de protection des données sur notre [site web](#).

Stiftung Patientensicherheit Schweiz
Fondation Sécurité des patients Suisse
Fondazione Sicurezza dei pazienti Svizzera
Asylstrasse 77 · 8032 Zürich
T +41 43 244 14 80



info@patientensicherheit.ch
www.patientensicherheit.ch



[Se désabonner de la newsletter](#)